

# Concept pédagogique de l'accueil en milieu familial du réseau

# AJENOL

## Nos valeurs

Bienveillance

Respect

Sécurité



## Nos principes pédagogiques

Autonomie

Epanouissement

Socialisation



## Introduction

### *Le réseau AJENOL*

Le réseau AJENOL (Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois) regroupe les communes de Bournens, Bousens, Cheseaux, Jouxens-Mézery, Prilly, Romanel et Sullens. Les deux modes d'accueil, en structures d'accueil et en milieu familial sont présents au sein du réseau.

L'AJENOL propose diverses structures d'accueil collectif, qui se répartissent en accueil préscolaire et parascolaire. L'accueil en milieu familial est organisé en deux structures de coordination.

L'AJENOL offre un accueil pour les enfants dès 14 semaines jusqu'à la fin de la 8H, tant en accueil collectif que familial.

### *L'accueil en milieu familial ou accueil familial de jour*

Les deux structures d'accueil en milieu familial, celle de Cheseaux-Romanel-Bournens-Bousens-Sullens, et celle de Prilly-Jouxens-Mézery, sont encadrées par deux coordinatrices.

Les accueillantes en milieu familial accueillent les enfants à leur domicile et sont toutes agréées par les communes du réseau.

### *Les coordinatrices*

Les coordinatrices sont les intermédiaires entre les familles désirant placer un ou des enfants à la journée et celles qui ont reçu l'autorisation d'en accueillir. Elles sont en charge du suivi du placement des enfants chez les accueillantes. Elles sont chargées de veiller au respect des directives générales et des termes de la convention signée entre parents placeurs et accueillantes.

Les coordinatrices assurent un contact permanent avec les accueillantes. Par exemple, elles sont chargées par la loi « *d'effectuer au moins une visite par an au domicile de la titulaire d'une autorisation de pratiquer l'accueil familial de jour. La coordinatrice peut, en tout temps, se présenter au domicile pour effectuer une visite*

*impromptue, afin de vérifier que les conditions générales ainsi que les charges et conditions particulières sont respectées ».*

La coordinatrice de Prilly et Jouxens-Mézery travaille à 80%, son bureau est situé dans le bâtiment administratif de Prilly, route de Cossonay 40.

La coordinatrice de Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens, Sullens travaille à 70%, son bureau est situé dans le bâtiment administratif de Cheseaux, route de Lausanne 2.

## Les points forts de l'accueil familial de jour dans le réseau AJENOL

Dans l'accueil familial de jour, les enfants sont accueillis toujours par la même personne, ce qui permet de renforcer la sécurité affective des enfants. Ceux-ci évoluent dans un milieu familial qui ressemble à celui qu'ils connaissent dans leur lieu de vie habituel.

Par ailleurs, l'accueil familial de jour offre une plus grande souplesse au niveau des horaires et une meilleure prise en charge des demandes spécifiques des parents, comme de l'accueil des enfants malades, qu'un accueil en collectivité.



## Les valeurs de l'accueil familial de jour dans le réseau AJENOL

### *La bienveillance*

Dans les structures d'accueil familial de jour du réseau, les professionnelles (coordinatrices et accueillantes en milieu familial) adoptent une posture empreinte de bienveillance avec tous les acteurs et toutes les actrices rencontré-e-s (enfants, parents et collègues de travail).



La bienveillance invite chacun-e des partenaires à manifester certaines qualités comme :

- Se montrer présent-e et chercher à comprendre et soutenir ;
- Accueillir chacun-e (parent comme enfant) sans préjugés ni discriminations (notamment en lien avec le genre, les croyances, la nationalité, la santé, etc.) ;
- Montrer des signes de reconnaissances.

Dans le réseau AJENOL, nous sommes convaincu-e-s que la manière dont les adultes se comportent, et dont ils interagissent avec les enfants comme entre eux, est un modèle offert à l'enfant qui lui permettra de développer également une attitude bienveillante envers les autres.

### *Le respect*

Le respect est une valeur fondamentale de l'accueil familial de jour dans le réseau AJENOL. Il s'applique à tous les niveaux : respect de soi, respect des parents et des enfants accueillis, des collègues accueillantes et des coordinatrices.

Le respect de soi, c'est savoir poser ses limites, oser dire non quand c'est nécessaire.

Le respect des autres (parents, enfants, collègues), c'est les prendre en considération, les écouter, chercher à les comprendre et s'efforcer de tenir compte de leur point de vue et de leurs besoins.

### ***La sécurité***

La sécurité permet de se sentir en confiance et de s'ouvrir aux autres.

Offrir un lieu d'accueil sûr pour l'enfant, c'est :

- Regarder le lieu dans lequel se passe l'accueil avec des yeux d'enfants et l'adapter de manière à mettre hors d'accès les éléments potentiellement dangereux ;
- Poser un cadre bienveillant et adapté à l'âge et aux capacités de chaque enfant ;
- Construire une relation de confiance, dans laquelle l'enfant se sent accueilli, écouté et pris en compte dans ses besoins.



### **La vision de l'enfant que nous partageons au sein de l'accueil familial de jour**

L'enfant accueilli chez les accueillantes du réseau AJENOL est un enfant qui a besoin d'évoluer dans un cadre sécurisant et que son identité soit prise en compte.

C'est un citoyen de demain, il a des compétences et peut prendre des initiatives. Il progresse et apprend, soutenu par l'environnement, les activités, les jeux proposés par l'accueillante.

## Principes pédagogiques avec les enfants

### *Favoriser l'épanouissement de chaque enfant.*

L'un des objectifs de l'accueil d'un enfant est de lui permettre d'évoluer dans un cadre qui favorise son épanouissement. Les accueillantes accompagnent l'enfant sur le chemin de l'autonomie tout en le protégeant. Elles aident l'enfant à grandir.

Un subtil équilibre est à trouver au fil de son développement. Pour grandir, l'enfant a besoin de jouer, bouger, expérimenter, découvrir le monde qui l'entoure, et parfois, ne rien faire.

Tout en étant attentives à éviter la sur-stimulation, les accueillantes proposent des activités et du matériel diversifié correspondant à l'âge des enfants accueillis. Elles font des sorties par tous les temps. Elles veillent à leur santé en proposant une alimentation variée. Elles disposent d'un lit adapté selon l'âge de l'enfant dans un emplacement au calme.

Quelques exemples illustrant la manière dont les accueillantes mettent en place ce principe :

- *Chanter, écouter de la musique, proposer des devinettes, des blagues ;*
- *Proposer du matériel de jeu varié permettant des jeux de rôle, de société, de construction, des livres et de quoi dessiner ;*
- *faire des sorties en forêt ;*
- *Accompagner les enfants dans leurs devoirs scolaires ;*
- *Intégrer les enfants dans la vie familiale de l'accueillante, lui montrer qu'il est attendu et bienvenu ;*
- *Avoir une attitude d'écoute et échanger avec chaque enfant.*



## *Offrir la possibilité à l'enfant de faire par lui-même*

Par leur âge, et leur stade de développement, les enfants ont besoin d'être protégés et accompagnés par les adultes. Mais ils ont également besoin d'être acteurs de leur vie et de pouvoir prendre des initiatives à leur échelle, dans leur jeu, comme dans leurs activités quotidiennes. Cela nécessite que les adultes qui les entourent leur fassent confiance et considèrent l'enfant comme capable et compétent. Il s'agit également de se rappeler que « *l'autonomie pour un enfant n'est pas une obligation, mais un droit (...) Etre autonome ne signifie pas être précoce (...) un enfant doit pouvoir aller à son rythme (...)* »<sup>1</sup> C'est en connaissant chaque enfant dans ses particularités que l'accueillante trouvera la juste mesure.



Offrir à l'enfant la possibilité de faire par lui-même, c'est :

- Lui offrir des repères dans le temps et dans l'espace qui lui permettent d'anticiper, de prévoir ce qui va se passer ;
- Lui permettre de réaliser par lui-même les tâches pratiques, lors de l'habillage, des repas, ou des déplacements, en l'accompagnant, lui offrant de l'aide, et du soutien et lui laissant un temps suffisant, plutôt que faire à sa place ;
- Lui donner la possibilité de participer à des tâches quotidiennes, en fonction de son âge et de son intérêt ;
- Être à l'écoute de son avis et le prendre en compte dans les décisions.

---

<sup>1</sup> Caffari, R. (2012), « L'autonomie du jeune enfant, de quoi parlons-nous ? » in PEP (éd), *interroger la qualité : penser des conditions d'accueil favorables au jeune enfant* », Lausanne

Quelques exemples illustrant la manière dont les accueillantes mettent en place ce principe :

- *Créer un cadre, des règles adaptées à l'âge de l'enfant ;*
- *Lui donner des petites responsabilités comme aider à faire la cuisine et mettre la table, participer au rangement des jouets, faire des bricolages, ouvrir la porte ou encore appuyer sur le feu du passage piéton ;*
- *Permettre aux plus grands d'aider les plus petits ;*
- *Apprendre progressivement à mettre ses chaussures et sa veste, l'accompagner dans la découverte du pot et lui permettre à son rythme de manger seul ;*
- *Mettre les jeux à disposition, lui laisser du temps.*

Un moyen pour permettre aux enfants de participer est de leur poser des questions sur l'activité afin qu'ils apportent leur propre idée, en les félicitant en les encourageant.



### ***Soutenir l'enfant***

***dans son adaptation à son nouveau lieu de vie et lui permettre de tisser des liens avec les autres enfants et avec son accueillante***

Pour un jeune enfant, quitter sa famille pour être accueilli chez une autre personne est une grande transition qui peut générer de l'anxiété. Pour vivre ce placement de manière positive, l'enfant a besoin de trouver des repères dans ce nouveau lieu, de créer des liens avec la personne qui s'occupe de lui et avec les autres enfants accueillis. En effet, « *les enfants ont un besoin inné de nouer des relations étroites avec leur entourage* »<sup>2</sup>. Cette sécurité affective est

---

<sup>2</sup> <https://www.kinderschutz.ch/fr/parents-et-les-responsables-legaux/securite-affective>

indispensable à leur développement et va leur permettre d'utiliser leur énergie pour jouer et grandir.

Soutenir l'enfant dans ce moment si important, c'est :

- Proposer une adaptation progressive ;
- S'informer sur son rythme, ses particularités, ses intérêts ;
- S'intéresser à lui, lui offrir chaque jour des moments d'échange individuels, l'observer, apprendre à le connaître ;
- Construire une relation de confiance avec ses parents afin que l'enfant ne se sente pas clivé entre sa famille propre et la famille d'accueil.

Quelques exemples illustrant la manière dont les accueillantes mettent en place ce principe :

- *Proposer une adaptation progressive et régulière ;*
- *Lui présenter la maison, où il va manger, dormir, jouer, le présenter aux autres enfants ;*
- *Proposer aux parents d'apporter des objets (doudou, lolette) pour faciliter la séparation et l'adaptation ;*
- *Le laisser choisir son menu pour le premier repas ;*
- *Observer l'enfant et le rassurer si besoin, s'intéresser à lui, à sa vie, à ce qu'il fait, à l'école, connaître ses besoins, son fonctionnement, ses différences, ses idées ;*
- *Echanger chaque matin avec les parents sur leur enfant. Etre transparent auprès des parents ce qui permet à l'enfant de se sentir bien.*



## Principe pédagogique avec les parents

Pour garantir un accueil de qualité, il est aussi indispensable de construire une relation de confiance avec les parents des enfants accueillis.

*« L'accueil d'un petit enfant ne se conçoit pas sans accueillir, d'une manière ou d'une autre, aussi ses parents. Il est donc indispensable de construire une relation de confiance et de trouver les moyens d'une communication efficace »<sup>3</sup>.*

La relation de confiance se crée notamment par les moments d'échanges journaliers entre l'accueillante et les parents. Ces moments de partage peuvent aborder différents thèmes : des retours sur le déroulement de la journée de l'enfant, le partage d'anecdotes, mais aussi des échanges sur le développement de l'enfant, ses acquis, ses compétences. Il est important de communiquer autant autour des difficultés rencontrées que des éléments positifs. C'est cette confiance qui va permettre à l'enfant d'investir la relation avec l'accueillante et tirer profit de cette nouvelle expérience.

Afin de permettre à l'enfant de vivre une certaine continuité entre sa vie à la maison et le temps passé chez l'accueillante, celle-ci s'efforce de respecter autant que possible les habitudes de l'enfant.

Quelques exemples illustrant la manière dont les accueillantes mettent en place ce principe :

- *Montrer que nous sommes des professionnelles ;*
- *Tout commence par le 1<sup>er</sup> jour de rencontre avec les parents de l'enfant ;*
- *Inviter les parents à la maison pour voir comment on travaille, offrir un café pour discuter ;*
- *Rassurer les parents sur notre manière de faire, les informer quand quelque chose ne va pas et aussi quand tout va bien ;*
- *Partager des anecdotes, en échangeant sur le déroulement de la journée des enfants ;*
- *Tenir compte des habitudes de l'enfant dans sa famille autant que possible.*

---

<sup>3</sup> PEP (éd), (2012) Interroger la qualité : penser les conditions d'accueil favorables au jeune enfant, Lausanne

## Principes du travail en équipe

Entretenir une collaboration basée sur la confiance et le soutien avec la coordinatrice et les autres accueillantes.



Si les accueillantes travaillent à leur domicile, dans leur cadre familial, elles n'en sont pas moins affiliées à l'une des structures de coordination de l'AJENOL. Un accueil de qualité, un fonctionnement souple et efficace nécessite une bonne collaboration entre les différents professionnels et en particulier avec la coordinatrice. En effet, celle-ci est à l'écoute tant des familles que des accueillantes, elle a un rôle de pivot qui permet à chacun d'être entendu, et reconnu dans son rôle propre.

Quelques exemples illustrant la manière dont les accueillantes mettent en place ce principe :

### ***Entre accueillantes***

- *Rester professionnelle en toute circonstance, se respecter, se dépanner, se donner des conseils ou idées et se soutenir en toutes circonstances ;*
- *Partager nos expériences ;*
- *Se rencontrer, par exemple au parc, ou dans la cour d'école.*

## *Avec la coordinatrice*

- *Prendre contact avec elle pour toutes questions, informations ou soutiens ;*
- *Être sincère, transparente et bienveillante ;*
- *Mettre les intérêts des enfants en priorité ;*
- *Importance de se sentir écoutée et soutenue ;*
- *En cas de tensions avec les familles, la coordinatrice peut jouer un rôle de médiatrice ;*
- *Respecter les procédures, le cahier des charges et le règlement mis en place par AJENOL.*



*« On discute avec la coordinatrice, on résout le problème (et c'est fini) » une accueillante*

Toute institution a ses règles de fonctionnement. Elles permettent de donner une cohérence au fonctionnement du réseau d'accueil et de protéger tant les accueillantes que les parents et les enfants.

Sont annexés au présent document :

- Informations importantes ;
- Règlement de l'accueil en milieu familial ;
- Cahier des charges des accueillantes en milieu familial ;
- Règlement de l'AJENOL.

Ces documents sont également consultables sur notre site internet :  
[www.ajenol.ch](http://www.ajenol.ch)

Rédaction : Mmes G. Lerjen et A.-L. Corbin, coordinatrices du réseau AJENOL, avec le soutien de PEP, Partenaire Enfance et Pédagogie

Illustrations : Julie Häller

*Tous les exemples ont été donnés lors des séances de travail avec les accueillantes en milieu familial du réseau AJENOL.*

*Janvier 2024*